La CELAC déclare l'Amérique Latine et les Caraïbes zone de paix

La Havane, 29 janvier (RHC)- Le Président cubain, Raúl Castro a fait savoir aujourd'hui au début de la reprise de la séance plénière du second Sommet de la CELAC, la Communauté des États Latino-américains et Caribéens que ce bloc a déclaré la région zone de paix.
Le texte stipule que les pays membres de la CELAC déclarent l'Amérique Latine et les Caraïbes zone de paix reposant sur le respect des principes et des normes du Droit International incluant les instruments internationaux dont les pays membres font partie et sur les Principes et les Objectifs de la Charte des Nations Unies.

L'acte, signée par les représentants des 33 pays membres de la CELAC, présents à La Havane fait état de l'engagement envers la solution pacifique des différends dans la région et dans le monde pour bannir à jamais le recours à la force.

Ils ont également décidé de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures d'autres pays et de respecter ainsi le principe de la souveraineté.

Ils ont exprimé leur décision de respecter le droit inaliénable de chaque État de choisir son système économique, politique, social et culturel comme condition essentielle pour assurer la coexistence pacifique entre les nations.

Les pays membres de la CELAC ont décidé d'encourager les relations d'amitié entre eux et avec d'autres pays malgré les multiples différences pouvant exister.

Le président cubain, Raúl Castro qui a été chargé de lire la proclamation a relevé les efforts que déploient toutes les nations pour pratiquer la tolérance et vivre en paix. Il a demandé aux représentants de la CELAC de se guider par cette déclaration lorsqu'ils devront prendre des décisions à l'échelle internationale.

Ils ont également décidé de promouvoir le désarment nucléaire en tant qu'objectif prioritaire pour le maintien de la paix dans la région.

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/12889-la-celac-declare-lamerique-latine-et-les-caraibes-zone-de-paix

Radio Habana Cuba